



NATIONS UNIES
JOURNAL

**Commission pour la prévention
du crime et la justice pénale**
Trente et unième session
Vienne, 16-20 mai 2022

N° 3

PROGRAMME DES SÉANCES – MERCREDI 18 MAI 2022

10 heures-midi

7^e séance

Salle des plénières
Bâtiment M/en ligne

Point 4 : Gestion stratégique, questions budgétaires et administratives :

- a) Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
- b) Directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
- c) Méthodes de travail de la Commission ;
- d) Composition des effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et questions connexes.

Documents : E/CN.7/2022/2-E/CN.15/2022/2
E/CN.7/2022/3-E/CN.15/2022/3
E/CN.7/2022/12-E/CN.15/2022/12

RAPPEL : La durée des déclarations des États Membres et des parties prenantes est limitée à 3 minutes.

RETRANSMISSION VIDÉO : Les séances plénières seront retransmises sur le Web dans les six langues officielles de l'ONU à l'adresse suivante :

https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/31_Session_2022/webcasting.html.

JOURNAL : Le *Journal* de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale paraît chaque matin. On y trouve des informations sur les séances de la journée et des avis divers. Les délégations qui souhaitent y faire paraître un avis sont priées de s'adresser au secrétariat des organes directeurs (courriel : unodc-sgb@un.org).

Suivez-nous sur Twitter (@UNODC et @CCPCJ) et utilisez les mots-dièse #CCPCJ2022 et #CCPCJ31 sur les médias sociaux.

Pandémie de COVID-19 : Merci de vous reporter aux directives correspondantes, disponibles à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/31_Session_2022/covid-19.html.

V.22-02815 (F)



Merci de recycler

14 heures-16 heures 8^e séance

**Salle des plénières
Bâtiment M/en ligne**

Point 4 : Gestion stratégique, questions budgétaires et administratives (*suite*)

Point 6 : Intégration et coordination de l'action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des États Membres dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale :

a) Ratification et application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant ;

b) Ratification et application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ;

c) Ratification et application des instruments internationaux visant à prévenir et à combattre le terrorisme ;

d) Autres questions liées à la prévention du crime et à la justice pénale ;

e) Autres activités à l'appui des travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en particulier celles du réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, des organisations non gouvernementales et d'autres instances.

Documents: E/CN.7/2022/2-E/CN.15/2022/2
E/CN.15/2022/4
E/CN.15/2022/5
E/CN.15/2022/7
E/CN.15/2022/8
E/CN.15/2022/13
E/CN.15/2022/NGO/2
E/CN.15/2022/NGO/3
E/CN.15/2022/CRP.5

17 heures-19 heures 9^e séance

**Salle des plénières
Bâtiment M/en ligne**

Point 6 : Intégration et coordination de l'action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des États Membres dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale (*suite*)

COMITÉ PLÉNIER

10 heures-midi 4^e séance

**Salle de conférence A
Bâtiment M/en ligne**

Examen des projets de résolutions (*suite*)
E/CN.15/2022/L.2, L.4 et L.5

17 heures-19 heures 5^e séance

**Salle de conférence A
Bâtiment M/en ligne**

Examen des projets de résolutions (*suite*)
E/CN.15/2022/L.2, L.4 et L.5

AVIS DIVERS

1. On trouvera en annexe au présent *Journal* une liste de numéros de bureau et de coordonnées utiles pendant la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.
2. Merci de consulter les [modalités d'organisation de la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale](https://www.unodc.org/documents/commissions/CCPCJ/CCPCJ_Sessions/CCPCJ_31/31_CCPCJ_org_arrangements_2022_10_May.pdf) disponibles à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/documents/commissions/CCPCJ/CCPCJ_Sessions/CCPCJ_31/31_CCPCJ_org_arrangements_2022_10_May.pdf.
3. La trente et unième session se tiendra selon des modalités hybrides, associant participation sur place et en ligne.

Horaires des séances

4. Les interprètes utilisant une plateforme virtuelle ne pouvant travailler plus de deux heures à la suite, les réunions se tiendront de 10 heures à midi ; de 14 heures à 16 heures ; et de 17 heures à 19 heures (HEC/heure de Vienne – de 18 heures à 20 heures lundi). Les séances plénières et celles du Comité plénier figurant dans la liste ci-après bénéficieront de services d'interprétation.

Lundi 16 mai 2022 :			
Plénière :	10 heures-midi	14 heures-16 heures	18 heures-20 heures
Comité plénier :		14 heures-16 heures (instituts composant le Réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale)	18 heures-20 heures
Mardi 17 mai 2022 :			
Plénière :	10 heures-midi	14 heures-16 heures	
Comité plénier :	10 heures-midi		17 heures-19 heures
Mercredi 18 mai 2022 :			
Plénière :	10 heures-midi	14 heures-16 heures	17 heures-19 heures
Comité plénier :	10 heures-midi		17 heures-19 heures
Jeudi 19 mai 2022 :			
Plénière :	10 heures-midi	14 heures-16 heures	17 heures-19 heures
Comité plénier :	10 heures-midi		17 heures-19 heures
Vendredi 20 mai 2022 :			
Plénière :	10 heures-midi	14 heures-16 heures	17 heures-19 heures
Comité plénier :	10 heures-midi		

Participation en présentiel

5. Les séances plénières se dérouleront dans la salle des plénières du bâtiment M, et les séances du Comité plénier dans la salle des conseils A du bâtiment M du Centre international de Vienne.
6. Plénière : Deux sièges seront réservés à chaque État Membre de l'Organisation des Nations Unies pour la participation sur place de ses représentantes et représentants. Seront également réservés 10 sièges pour les entités des Nations Unies, 10 sièges pour les organisations intergouvernementales et 10 sièges pour les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, les sièges étant attribués selon l'ordre de réception des demandes. Les créneaux de participation sur place pour les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social seront établis par le Groupe de la société civile de l'ONUDC et le Comité de Vienne des ONG sur les drogues.

7. Comité plénier : Deux membres de délégation par État Membre peuvent participer en personne, les sièges étant attribués selon l'ordre d'arrivée. Cinq sièges seront réservés aux représentantes et représentants des organisations dotées du statut d'observateur. Les autres pourront participer en ligne.

8. Veuillez également vous reporter aux [consignes relatives à la COVID-19 à l'intention des personnes présentes sur place](#).

Participation en ligne

9. Toutes les personnes inscrites pour participer à la session ont reçu un lien vers une plateforme de conférence en ligne.

10. En outre, les séances plénières de la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale seront retransmises sur le Web à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/31_Session_2022/webcasting.html.

11. Les séances du Comité plénier ne seront pas retransmises sur le Web. Les représentantes et représentants inscrits pour participer aux travaux du Comité pourront se joindre à ses séances et aux consultations informelles connexes sur la plateforme de conférence en ligne.

Déclarations

12. Toutes les déclarations des États Membres et des autres parties prenantes sont limitées à **trois minutes**. Conformément à la pratique établie, et sauf indication contraire, les déclarations faites pendant le débat général qui auront été communiquées au secrétariat, y compris des versions plus longues, seront mises en ligne sur le [site Web de la Commission](#).

13. Afin de faciliter le travail des interprètes, les délégations sont encouragées à communiquer à l'avance le texte de leurs déclarations (déclarations préenregistrées et déclarations en général), en les envoyant à l'adresse suivante : unov.conference@un.org.

Documentation

14. **Les documents d'avant-session** ont été publiés uniquement **sous forme électronique**, dans les six langues officielles, sur le site Web de la trente et unième session.

15. Pendant la session, chacune des délégations assistant physiquement à la session recevra un jeu complet (un seul) de **documents de session** (projets de rapport et projets de résolutions), dans la langue de son choix. À cet effet, chaque délégation se verra attribuer un casier au comptoir de distribution des documents, situé à l'extérieur de la salle des plénières/du Comité plénier du bâtiment M. Les documents de la trente et unième session seront également publiés **sous forme électronique**, dans les six langues officielles, sur le site Web de la session.

16. Un **journal** qui présente le programme de la journée et d'autres informations relatives au déroulement de la réunion sera mis en ligne chaque matin sur la page Web de la trente et unième session de la. Un nombre limité d'exemplaires papier seront aussi disponibles à l'extérieur de la salle des plénières.

Langues de la session ordinaire de la Commission

17. Les langues officielles de la session sont les six langues officielles de l'ONU, soit l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Les documents officiels de la session seront disponibles dans les six langues officielles.

Services de restauration

18. Merci de vous reporter aux [informations concernant la COVID-19](#), en particulier aux consignes relatives à l'utilisation des services de restauration du Centre international de Vienne.

Banques

19. Il est possible d'effectuer des opérations bancaires à l'agence de la Bank Austria située au 1^{er} étage du bâtiment C. Celle-ci est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures, mais ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Poste et télécopie

20. Un bureau de poste, situé au 1^{er} étage du bâtiment C du Centre international de Vienne (poste 4986), assure tous les services postaux ordinaires, dont la télécopie. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures.

Premiers secours

21. Merci de vous reporter aux [consignes relatives à la COVID-19 à l'intention des personnes présentes sur place](#).

22. La pharmacie, située au 7^e étage du bâtiment F (salle F0715), sera ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures à 17 heures.

Sécurité

23. Pendant la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, du 16 au 20 mai 2022, les autorités autrichiennes assureront la sécurité à l'extérieur du Centre international de Vienne. À l'intérieur, la sécurité sera assurée par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU. Pour toute demande particulière concernant la sécurité et les questions connexes, on s'adressera à la personne suivante : Chef du Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, bureau F0E08, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, 1400 Vienne (Autriche), téléphone : +43-1-26060, poste 3901, télécopie : +43-1-26060-5834, courriel : VICSecurityChiefOffice@un.org.

24. Pour des raisons de sécurité, les personnes participant à la session sont priées de ne pas laisser leurs bagages, serviettes ou ordinateurs portables sans surveillance.

Objets trouvés

25. Pour toute demande concernant des objets perdus au Centre international de Vienne, on s'adressera au bureau central du Service de la sécurité et de la sûreté (bureau F0E18, face à la cafétéria, poste 3903).

Urgences

26. Toutes les situations d'urgence survenant au Centre international de Vienne doivent être signalées directement au poste 99.

Accès au Centre international de Vienne

27. Il est conseillé aux personnes arrivant au Centre international de Vienne par taxi de descendre dans la contre-allée (*Nebenfahrbahn*) de la Wagramer Strasse. Elles s'inscriront ensuite à la Porte 1, traverseront l'esplanade (*Memorial Plaza*) en direction de l'entrée « A » et, de là, suivront les panneaux conduisant au bâtiment « M ». Celles qui arrivent en métro (ligne U1) doivent savoir que des travaux étant réalisés sur la ligne U1, la station « Kaisermühlen/Vienna International Centre » sera fermée dans la direction de Leopoldau du 25 avril au 7 août 2022. Il est possible d'aller jusqu'à la station suivante (« Alte Donau ») et de reprendre le métro en direction opposée jusqu'à la station « Kaisermühlen/Vienna International Centre ». Là, il faut ensuite suivre les panneaux « Vienna International Centre ».

28. Il n'est pas prévu d'espace de stationnement pour les personnes participant à la réunion, hormis pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

Accès en ligne à la documentation

29. Les documents de la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont mis en ligne à l'adresse suivante :



*****URGENCES : poste 99*****

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Pendant la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, les manifestations parallèles se dérouleront uniquement en ligne, sans présence physique des participantes et participants.

L'organisateur de chaque manifestation est entièrement responsable des questions d'organisation et de participation. Le secrétariat ne sera pas en mesure de contrôler l'accès aux manifestations ni d'aider à résoudre les problèmes. Le secrétariat publiera un programme des manifestations. Toutes les manifestations parallèles seront accessibles via la plateforme de conférence en ligne.

EXPOSITIONS

Pendant la trente et unième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, les expositions se dérouleront uniquement en ligne.

Pour toute question relative à l'organisation d'expositions, veuillez contacter :

Section de la sensibilisation (unodc-advocacysectionexhibitions@un.org).

Les expositions virtuelles sont accessibles par le lien suivant :

En ligne

www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/31_Session_2022/virtual-exhibitions.html.

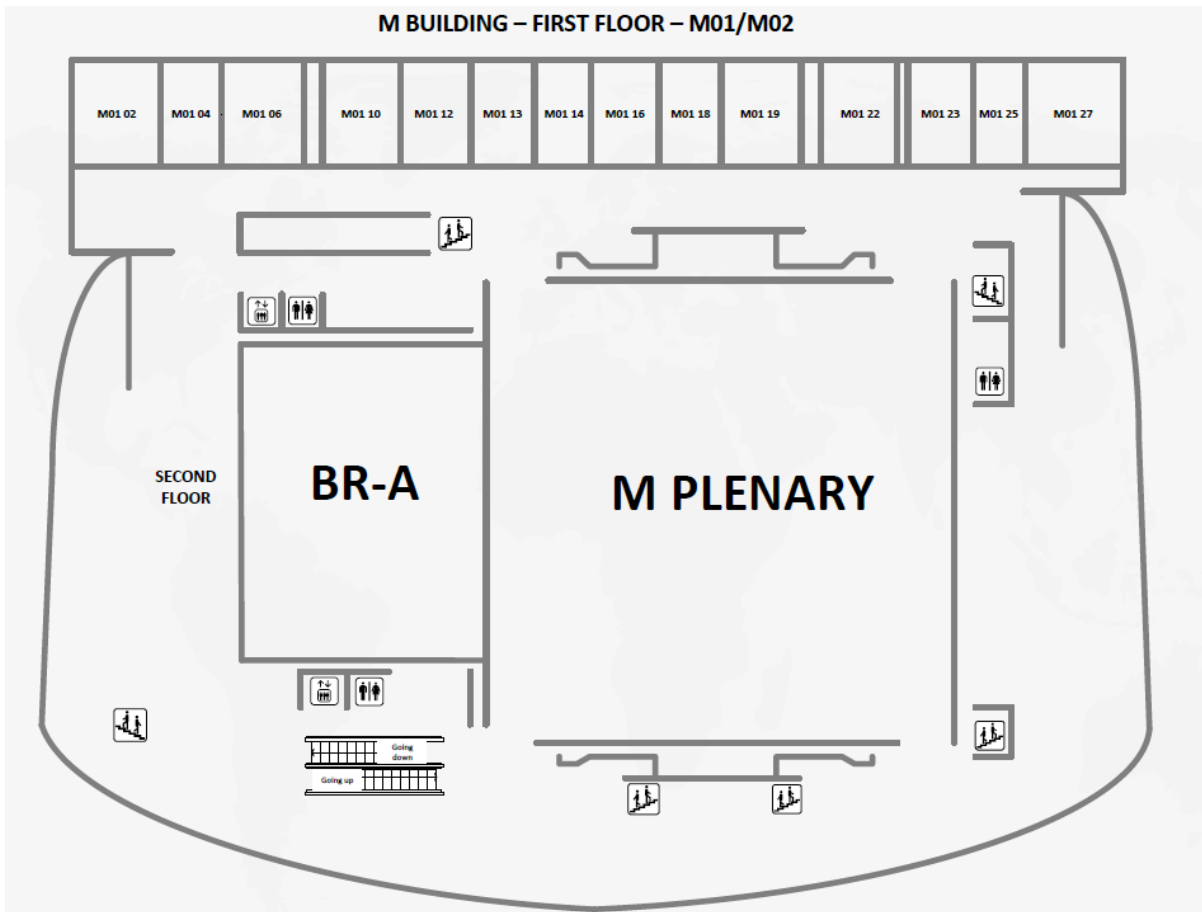
Offices at the M-Conference Building

	<i>Office</i>	<i>Telephone</i>
Chairperson of the Commission	M0116	27200
Chairperson of the Committee of the Whole	M0112	21399
Secretary of the Commission	M0119	27266/4282
UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME		
Executive Director	M0127	27260/5001
Ms. Ghada Waly		
Office of the Executive Director		
Mr. Roberto Arbitrio, Chief	M0125	27261/4246
Ms. Josée Sancoucy, Personal Assistant to the Executive Director	M0125	27261/5003
Division for Treaty Affairs		
Mr. John Brandolino, Director, DTA	M0113	21389/4229
Ms. Gabriella Szendrei, Assistant to DTA Director	M0114	27214/5350
Secretariat to the Governing Bodies		
Ms. Jo Dedeyne-Amann, Chief and Secretary CCPCJ	M0119	27266/4282
Mr. Tudor Campean, Assistant to Secretary CCPCJ	M0122	4280
Ms. Regina Rohrbach, Secretariat Services Officer	M0110	27207/3898
Ms. Doris Resch, Secretariat Services Officer	M0118	27201/5279
Ms. Dorothee Gottwald, Secretariat Services Officer	M0123	27241/5463
Ms. Madina Abubeker, Associate Secretariat Services Officer	M0110	27207/8703
Mr. Weiming Ou, Associate Secretariat Services Officer	M0114	27289/5590
Ms. Natalie Yap, Junior Professional Officer	M0114	27213/5235
Ms. Maud Chambet, UN Volunteer	M0123	27241/8749
General Information/Support:		
Mr. Dominik Hartig, Programme Assistant	M0114	27289/4314
Mr. Tareq Aldakheelallah, Multimedia Consultant	M0114	27213/3225
Mr. Alisher Arzikulov, Programme Assistant	M0E10	27237/4190
Mr. Stephane Audra, Meetings Services Assistant	M0E12	27232/4634
Draft Resolutions/Reports:		
Ms. Simone Rupprich, Meetings Services Assistant	M0122	27000/4057
Ms. Olga Teruel Ampuy, Meetings Services Assistant	M0122	27227/5105
Division for Policy Analysis and Public Affairs		
Mr. Jean-Luc Lemahieu, Director	D1401	4196
Division for Operations		
Ms. Miwa Kato, Director	E1455	4766/5587
Division for Management		
Mr. Dennis Thatchaichawalit, Director	E1055	5599/4145
Conference Service		
Ms. Maxine Jacobs, Mr. Jean-Michel Creighton, Mr. Nikola Jeremic		5771/3119/5752
Conference Room Officers	Plenary/BRB+M1	83136/83119
Conference Room Officers	COW/BRA	21330/21331
Documents Distribution (Outside Plenary Hall, first floor)	Plenary/BRB+M1	27114
Registration desk	Gate 1	3991/3992
Pass Office	Gate 1	3929/3971

**Members of the Commission on Crime Prevention and Criminal Justice
as of 1 January 2022**

The three-year term of office of the membership expires on 31 December of the given year.

	Members	
1	Angola	2023
2	Armenia	2023
3	Austria	2024
4	Bahrain	2024
5	Belarus	2024
6	Brazil	2024
7	Bulgaria	2024
8	Cameroon	2023
9	Canada	2024
10	Chile	2024
11	China	2023
12	Colombia	2023
13	Côte d'Ivoire	2023
14	Cuba	2024
15	Dominican Republic	2024
16	El Salvador	2023
17	Eritrea	2023
18	France	2024
19	Germany	2023
20	Ghana	2024
21	India	2024
22	Italy	2023
23	Japan	2023
24	Kenya	2023
25	Libya	2024
26	Mauritius	2023
27	Morocco	2023
28	Namibia	2023
29	Nigeria	2024
30	Pakistan	2024
31	Paraguay	2024
32	Peru	2023
33	Qatar	2024
34	Republic of Korea	2023
35	Russian Federation	2023
36	Saudi Arabia	2023
37	Thailand	2024
38	Togo	2024
39	United Kingdom of Great Britain	2023
40	United States of America	2024



VIENNA INTERNATIONAL CENTRE

